

COLLECTIVITES TERRITORIALES

Proposition de loi n° 314 visant à renforcer la coopération transfrontalière par la mise en conformité du code général des collectivités territoriales avec le règlement relatif à un groupement européen de coopération territoriale

Assemblée nationale (première lecture)

Dépôt le 24 octobre 2007 par M. Marc-Philippe Daubresse et plusieurs de ses collègues

Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République - Rapporteur : M. Marc-Philippe Daubresse (16 janvier 2008) - Rapport n° 619 (22 janvier 2008)

Discussion et adoption le 29 janvier 2008 - Proposition de loi n° 87

Nouveau titre : « Proposition de loi visant à renforcer la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale par la mise en conformité du code général des collectivités territoriales avec le règlement communautaire relatif à un groupement européen de coopération territoriale »

Sénat (première lecture)

Dépôt le 29 janvier 2008 - N° 182 (2007-2008)

Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale - Rapporteuse : Mme Catherine Troendle - Rapport n° 238 (2007-2008) (26 mars 2008)

Discussion et adoption définitive le 3 avril 2008 - Proposition de loi n° 68 (2007-2008)

Promulgation

Loi n° 2008-352 du 16 avril 2008 publiée au J.O. du 17 avril 2008 (p. 6379)

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion de l'article unique [29 janvier 2008] (p. 593)

Présentation du rapport de la commission des lois
M. Marc-Philippe Daubresse (p. 593)

Intervention du Gouvernement
Mme Michèle Alliot-Marie (p. 594)

Discussion générale
M. Jean-Jacques Candelier (p. 595) ; M. Francis Vercamer (p. 596) ; M. Christian Vanneste

(p. 597) ; M. Bernard Roman (p. 599) ; M. Christian Eckert (p. 600) ; M. Joël Giraud (p. 600)

Discussion de l'article unique [29 janvier 2008] (p. 601)

Interventions du rapporteur dans la discussion des articles, amendements et sous-amendements :
M. Marc-Philippe Daubresse (p. 601)

Interventions du Gouvernement dans la discussion des articles, amendements et sous-amendements :
Mme Michèle Alliot-Marie (p. 602)

Article unique (coopération décentralisée des collectivités territoriales françaises) (p. 601) : adopté après modification (p. 602)

Adt n° 1 de M. Jean-Claude Guibal (coopération étendue aux Etats frontaliers membres du Conseil de l'Europe) (p. 601) : adopté (p. 602)

Explications de vote et vote [29 janvier 2008]

Vote des groupes

Groupe Gauche démocrate et républicaine : pour :
M. Jean-Jacques Candelier (p. 596)

Groupe Nouveau Centre : pour : M. Francis Vercamer (p. 597)

Groupe de l'Union pour un Mouvement Populaire :
pour : M. Christian Vanneste (p. 599)

Groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche :
pour : M. Bernard Roman (p. 600)

Adoption de l'article unique de la proposition de loi (p. 602)